

Guide pour les apprentis en situation de handicap



Je m'appelle Patricia Lucas

Je suis directrice d'un centre de formation d'apprentis (CFA)

Ce centre s'appelle le CFA Don Bosco de Normandie.

Dans notre CFA, nous accueillons les apprentis en situation de handicap

Dans notre CFA, nous voulons la réussite de chacun

Comment nous faisons ?

Nous écoutons vos besoins

Nous évaluons vos attentes

Nous mettons en place des solutions adaptées.

Pour vous aider,

Nous avons créé un guide pour les apprentis en situation de handicap

Ce guide est fait d'abord pour les apprentis en situation de handicap

Ce guide est fait aussi pour les formateurs, les parents, les partenaires

Dans ce guide, il y a les différentes étapes de votre formation au CFA

Dans ce guide, il y a les aménagements possibles

Dans ce guide, il y a les contacts utiles pour vous accompagner

Bonne lecture et bienvenue au CFA Don Bosco de Normandie !

Sommaire

Le handicap, c'est quoi ? : page 3

Comment savoir si je suis concerné ? : page 4

Les étapes dans ma formation : page 5

Mes contacts utiles : page 6

Les aides possibles pendant ma formation : page 7

Les organismes qui peuvent m'aider : pages 8 et 9

Le handicap, c'est quoi ?

Le handicap est défini dans la loi du 11 février 2005

Cette loi dit qu'on est handicapé

quand quelque chose ne fonctionne pas bien dans notre corps

Cette loi dit que le handicap

empêche de faire des choses normales comme les autres.

Cette loi dit qu'il y a plusieurs types de handicap :



Le handicap moteur



Le handicap visuel



Le handicap auditif



Le handicap mental



Le handicap psychique



Le handicap cognitif



La maladie invalidante

Aujourd'hui en France, 1 personne sur 5 est en situation de handicap

Aujourd'hui en France, 4 personnes sur 5 a un handicap invisible

Aujourd'hui en France, 1 personne sur 10 est en situation de handicap depuis sa naissance

Aujourd'hui en France, 1 salarié sur 20 est en situation de handicap.

Seulement une partie des gens connaît le handicap

Le handicap peut avoir des conséquences sur le travail

Ces conséquences sont variables en fonction de chaque personne.

Comment savoir si je suis concerné ?

Lisez avec attention les phrases écrites en-dessous.

- J'ai des difficultés à être attentif, à me concentrer
- Je ne maîtrise pas toutes mes émotions
- J'ai des difficultés à lire ou à écrire
- Je fais de nombreuses fautes d'orthographe
- J'ai des problèmes de coordination dans mes mouvements
- J'ai des difficultés à utiliser un ou plusieurs de mes membres
- J'ai subi un accident ou une maladie qui m'a affecté de manière temporaire
- J'ai une maladie qui m'empêche de vivre normalement
- J'ai du diabète
- J'ai des difficultés à entendre
- J'ai des difficultés à respirer
- J'ai des problèmes sur mon alimentation
- Je suis triste
- J'ai une maladie génétique
- Je suis partiellement ou intégralement privé d'un de mes cinq sens
- Je suis atteint d'un cancer

Si une de ces phrases vous correspond, votre formation peut être gênée

Si une de ces phrases vous correspond, contactez le référent handicap du CFA

Le référent handicap du CFA est la personne qui peut vous aider dans vos difficultés

Le référent handicap du CFA s'appelle Olivier Beraguas

Son numéro de téléphone est le 07 88 28 27 37

Son adresse mail est qualite@cfadonbosco-normandie.org



Les étapes dans ma formation

Le centre de formation d'apprentis (CFA)

travaille avec des unités de formation par apprentissage (UFA)

Le CFA s'occupe des contrats d'apprentissage

Le CFA a un référent handicap

L'UFA organise les formations

Il y a un référent handicap dans certaines UFA.

Le CFA et l'UFA accompagnent chaque apprenti en situation de handicap.

Voici les différentes étapes de cet accompagnement

- **Identification de votre situation de handicap**

dans votre dossier d'inscription, lors d'une rencontre

- **Entretien d'évaluation des besoins**

pour connaître vos difficultés, vos besoins pour votre formation

- **Communication des aménagements identifiés lors de l'entretien**

auprès des différentes personnes concernées sous votre accord

- **Mise en place et suivi des aménagements**

au sein de l'UFA et de votre entreprise

- **Aides et conseils dans vos démarches administratives**

- **Entretien d'évaluation des besoins complémentaire**

s'il y a un besoin pendant la formation

- **Entretien d'évaluation des besoins de renouvellement**

en fin de 1^{ère} année si votre formation est sur plusieurs années

Pour chaque étape, le CFA et l'UFA échangent avec les personnes concernées

Ces personnes sont les formateurs, votre entreprise

et vos parents si vous êtes mineur.

Mes contacts utiles

Dans chaque unité de formation par apprentissage

il y a une personne qui peut répondre à mes questions.

Voici leurs noms et leurs coordonnées pour les contacter :

Dans le Calvados

- CaenSup : SENECAI Lydie – 06 14 94 47 10
- Institut Lemonnier : FLORENT Lucie – 06 06 42 40 08
- Les Rosiers : CERRAND Estelle – 02 31 48 21 80
- L'Oasis : DETERVILLE Christophe – 06 84 41 40 22
- Notre-Dame de Fidélité : MAUNOURY Nadège – 02 31 46 76 82
- Notre-Dame de Nazareth : GROSOS Elisabeth – 02 31 36 12 14
- Saint-Joseph : GARNIER Ghyslaine – 02 31 98 20 19

Dans la Manche

- Bon Sauveur : Magali ADAM – 02 33 72 53 53
- Ingénieur Cachin : Claire RAOUL – 02 33 23 42 91
- Institution Notre-Dame : Fanny ROSSI
- Institut Sévigné : Emilia LAPIE-DANG – 02 33 50 03 64
- Notre-Dame de la Providence : Alexia HEBERT – 06 21 26 79 48
- Institut Saint-Lô : Fayçal KHAFI – 06 64 50 26 82
- Thomas Hélye : Sandrine LUCAS – 06 73 50 38 79

Dans l'Orne

- Giel Don Bosco : Mélanie LAIGNEL – 02 33 67 99 00
- Jeanne d'Arc : Véronique LE GOFF – 06 28 92 89 58
- Saint-François de Sales : Laetitia DAVY – 02 33 82 43 03
- Saint-Thomas d'Aquin : Laurence BEAUCHE – 02 33 64 90 79

Dans La Seine-Maritime

- Institut Mesnières : Sandrine BAILLEUL – 02 35 93 10 04

Les aides possibles pendant ma formation

Pendant votre **entretien au début de la formation**, ou **à tout moment**, vous pouvez dire vos besoins aux référents du CFA et de l'UFA

Ensemble, ils vous proposeront des **aides adaptées à votre situation**

Voici des exemples d'aides :

- **Allonger la durée** de la formation
- **Avoir des supports de cours** adaptés à votre handicap
- **Emprunter du matériel** : un fauteuil adapté, un repose-pied
- **Utiliser des outils informatiques** : un stylo lecteur, un clavier en braille
- **Avoir du temps** pour un soutien individuel
- **Participer à des séances** pour aider la mémoire ou la concentration
- **Ne pas être pénalisé** pour les fautes d'orthographe
- **Utiliser un ordinateur** pendant les cours ou les examens
- **Prendre des pauses** pendant les cours ou les examens
- **Avoir plus de temps** pour les examens
- **Être aidé par une personne** pendant les examens
- **Passer les examens dans une salle adaptée**
- **Demander d'autres aides** selon vos besoins

À savoir

Ces aides sont organisées par

- **L'équipe pédagogique de l'UFA**
- **Le CFA** pour la partie administrative

Elles sont prises en charge par le financeur de la formation

N'hésitez pas à contacter le **réfèrent handicap du CFA** pour en parler !

Les organismes qui peuvent m'aider

1 La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

La MDPH **accueille et informe** les personnes

La MDPH **coordonne** les différents acteurs

La MDPH **traite les demandes** pour :

- Des aides financières
- La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Aider à résoudre des problèmes de manière amiable

Voici les **coordonnées** de chaque MDPH en Normandie :

- Dans le Calvados: 08 00 10 05 22 - mdph@calvados.fr
- Dans l'Eure: 02 32 31 96 13 - mdph-eure@eure.fr
- Dans la Manche : 02 33 05 55 50 - mda@manche.fr
- Dans l'Orne : 02 33 15 00 31 - mdpho@orne.fr
- Dans la Seine-Maritime : 02 32 18 86 87 - mdph@seinemaritime.fr

2 L'AGEFIPH (Association pour l'Insertion des Personnes Handicapées)

L'AGEFIPH **aide les personnes handicapées à trouver un emploi**

L'AGEFIPH **propose des aides financières** pour :

- Acheter du matériel adapté
- Avoir une aide humaine
- Payer les frais de transport
- Faciliter l'insertion professionnelle

Il y a plus d'informations sur leur site Internet : [cliquer ici](#)

3 Le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)

Le FIPHFP a le **même rôle que l'AGEFIPH**

Le FIPHFP concerne les entreprises du **secteur public**

Il y a plus d'informations sur leur site Internet : [cliquer ici](#)

Les organismes qui peuvent m'aider

4 La RHF (Ressource Handicap Formation)

La RHF s'adresse aux organismes de formation ou CFA

qui ont besoin d'aide pour adapter une formation

La RHF s'adresse aux **demandeurs d'emploi, salariés ou alternants**

qui ont un projet de formation validé

La RHF s'adresse aux **référénts de parcours**

qui veulent aider à construire un parcours de formation adapté

La personne que vous pouvez contacter s'appelle **Pascale LOBREAU**

Son numéro de téléphone est le 02 31 93 64 86

Son adresse mail est accueil.rhf@rhf-normandie.fr

5 Cap Emploi

Cap Emploi **accompagne les personnes handicapées** pour :

- Trouver un emploi
- Se maintenir dans un emploi

Cap Emploi **aide les employeurs**

à embaucher des personnes en situation de handicap

Cap Emploi s'adresse aux **demandeurs d'emploi** reconnus **RQTH**

Cap Emploi s'adresse aux personnes dont le handicap est un frein principal pour trouver un emploi

Voici les **coordonnées** de chaque Cap Emploi en Normandie :

- Dans le Calvados : 02 31 93 24 24
- Dans l'Eure : 02 32 28 43 64
- Dans la Manche : 02 33 72 55 10
- Dans l'Orne : 02 33 31 01
- Dans la Seine-Maritime (Le Havre) : 02 35 22 71 21
- Dans la Seine-Maritime (Rouen-Dieppe) : 02 35 03 74 68